

# «On vous aime, du plus profond de nos cœurs d'Hérensards»

Lettres à nos aînés

Sion, le 14 avril 2020

## A vous quatre,

A vous, les mamans et les papas de maman et papa. Je vous imagine déjà ouvrir le journal. De «bonne heure», après avoir «fait la toilette», comme vous dites. Je vous imagine déjà dans vos nids douillets, au bord du Rhône et dans la vallée magique, vous dire: «Mais qu'est-ce qu'elle a encore bien pu écrire sur «Le Nouvelliste», notre petite-fille?»

Je vous vois, tout gênés, face à ces mots qui vous sont destinés. Qui sont aussi étalés là, noir sur blanc, devant tout le Valais. Tout le Valais: le cauchemar. Vous qui détestez tellement vous mettre en avant. Toute votre vie, vous vous êtes tournés vers l'autre. Il est grand temps que, pour un instant, tout le canton se tourne vers vous. Vous me pardonnerez de jouer (encore) l'exubérante de la famille, n'est-ce pas?

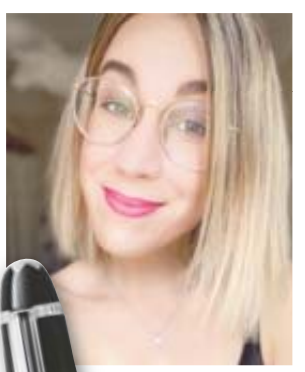
«Ça va gentiment.» Cette phrase, c'est votre petite préférée du moment. Celle qui susurre que ça ne va pas si bien que ça, mais qu'il ne faut pas qu'on s'inquiète. Eh bien, mes chéris, sachez qu'on s'inquiète. La tribu Seppey, la bande Dayer, toute la smala. C'est un crève-cœur de devoir vous sourire de si loin. De vous savoir coupés de cette partie de vous: les vôtres, nous. Vous nous avez tous forgés. A l'hérensarde: le caractère dehors, les émotions (un peu trop) dedans, le cœur débordant d'amour.

Aujourd'hui, je veux que vous sachiez que ça va aller. C'est tellement simple. Quoi qu'il advienne, ça ira. Et pas que «gentiment». Et puis, j'ai envie de vous dire que vous en avez vu d'autres, avant ce maudit corona. Vous avez rebondi comme des guerriers après que les anges en blanc ont sauvé vos petits cœurs et corps tout fatigués. Vous avez dit tant de fois, avec tout le courage du monde, au revoir à ceux qui n'ont pas eu le temps de vous dire au revoir. Vos tympanes ont survécu à des centaines de fêtes de famille – et pourtant, il y a du sacré niveau. Vous avez supporté les blagues de papa, nos tatouages sur les bras et nos gueules de bois le jour de Noël. Vous vous êtes même mis à nous balancer des emojis sur WhatsApp.

Vous êtes magnifiques. Je vous aime. On vous aime, du plus profond de nos cœurs d'Hérensards. Ce n'est ni pudique ni discret. Pas le style de la maison, hein? Et maintenant, tout le Valais est au courant. Mince, alors. Vous me sermonnez quand, rassemblés, on criera de nouveau autour de la grande table. Et qu'on abîmera peut-être vos tympanes pour de bon. «Love», comme diraient nos cousins, tout là-bas aux USA. On est ensemble. Tous. Et on le restera.

Agathe Seppey

Chaque jour, «Le Nouvelliste», ses partenaires médias et les EMS proposent une lettre adressée aux personnes les plus concernées par le Covid-19. Aujourd'hui, c'est Agathe Seppey, journaliste, qui délivre quelques mots d'amour à ses grands-parents.



PS: si vous aussi vous désirez écrire une «lettre à nos aînés», vous pouvez le faire en nous envoyant un texte de 2500 signes à noemie.fournier@lenouvelliste.ch

Une partie de ces lettres est lue tous les matins dans l'émission de la RTS «Porte plume» à 11 heures.

## La justice se dit incompétente sur les récoltes mensongères de signatures

**POLITIQUE** Comme avec la loi Reynard, la justice suisse n'agit pas face à la récolte contestée de signatures contre le congé paternité. En l'absence de bases légales, des solutions politiques sont à l'étude.

La problématique avait été révélée il y a un peu plus d'une année, à l'occasion du référendum contre la loi Reynard criminalisant les actes homophobes. Dans plusieurs cantons dont le Valais, des individus récoltent des signatures en mentant sur la portée du texte. «Vous êtes pour punir les actes homophobes, alors signez!» Les socialistes neuchâtelois avaient déposé une plainte pénale. Le procureur l'avait clas-

sée, faute de base légale interdisant cette pratique. Cette semaine, la justice s'est une nouvelle fois déclarée incompétente au sujet d'une récolte de signatures contestée par le PS neuchâtelois. Le Tribunal fédéral a refusé d'annuler les paraphes contre le congé paternité. «Seules les décisions de la Chancellerie qui constatent le non-aboutissement d'un référendum peuvent être attaquées.»

### Vers une interdiction des récoltes rémunérées?

Face à cette absence prévisible de compétences de la justice, des solutions politiques sont envisagées. En mars, Mathias Reynard a déposé une motion visant à interdire sur le plan fédéral la récolte rémunérée de signatures. Celle-ci est déjà bannie à Genève et les Verts veulent en faire de même dans le canton de Vaud. «C'est le cœur du problème», insiste

Mathias Reynard. «Lorsque des individus payés à la signature constatent qu'ils n'arriveront pas à convaincre pour une cause impopulaire, ils mentent en prétendant défendre le contraire.»

Une autre motion sera également traitée au Parlement. Le socialiste neuchâtelois Baptiste Hurni aimerait faire de l'obtention frauduleuse de signatures une infraction pénale. Le Conseil fédéral s'y



Le conseiller national socialiste valaisan Mathias Reynard a déposé en mars une motion pour interdire la récolte rémunérée de signatures.

oppose. «Il est de la responsabilité de l'électeur de s'informer avant de donner ou non sa signature.» Les sept Sages avaient également refusé de permettre à ceux qui se sentiraient floués après coup de re-

tirer leur signature, comme le suggérait Mathias Reynard. «Signer un texte ne préjuge en rien du vote qui sera émis en votation populaire, si celle-ci a lieu», avait argumenté le gouvernement. **ROMAIN CARRUPT**